

Fiche de Données de Sécurité

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du Produit	: HD Premium N Antifreeze/Coolant Pre-Diluted 50/50
Utilisations	: Antigél et liquide de refroidissement.
Code Produit	: 001C0656
Fabricant/Fournisseur	: Société de Services Pétroliers 1 route de la Baie des Dames BP L2 - 98 849 Nouméa Cedex New Caledonia
Téléphone	: +687 271 271
Télécopie	: +687 261 261
Numéros d'Appel d'Urgence	: Hôpital Gaston BOURRET : 15 ou 25 66 66

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE	: Nocif.
Dangers pour la santé	: Légèrement irritant pour le système respiratoire. Peut provoquer une irritation modérée de la peau. Modérément irritant pour les yeux. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une acidose, des troubles cardio-respiratoires et rénaux. Une ingestion peut provoquer une somnolence et des étourdissements. Possibilité d'altération d'organes ou de groupes d'organes après une exposition prolongée ; voir Chapitre 11 pour les détails. Organe(s) Cible : Rein. Poumons Système cardiovasculaire. Un abus intentionnel, un mésusage ou une autre exposition importante peut entraîner une altération multiple des organes et/ou la mort.
Signes et symptômes	: La toxicité pour les reins peut être reconnue par du sang dans les urines ou un écoulement augmenté ou diminué d'urine. D'autres signes et symptômes comportent des nausées, des vomissements, des crampes abdominales, des diarrhées, une douleur lombaire juste après ingestion, et éventuellement une narcose et la mort. Des concentrations élevées peuvent provoquer des dépressions du système nerveux central qui peuvent entraîner des maux de tête, des vertiges et des nausées ; une exposition continue peut provoquer la perte de conscience et/ou la mort.
Dangers physiques et chimiques	: Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.
Effets sur l'environnement	: Non classé comme dangereux pour l'environnement.

Fiche de Données de Sécurité

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation : Mélange de monoéthylène glycol et d'inhibiteur.

Composants Dangereux

Identité chimique	CAS	EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) R	Conc.
Ethylène-glycol	107-21-1	203-473-3	Xn	R22	25,00 - 60,00 %

Informations Complémentaires : Se référer au chapitre 16 pour le texte complet des expressions R de la CE.

4. PREMIERS SOINS

- Informations Générales** : NE PAS ATTENDRE. Garder la victime calme. Obtenir un traitement médical immédiatement.
- Inhalation** : Sortir la victime de la zone contaminée pour lui faire respirer de l'air frais. Si la victime ne se rétablit pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche pour un traitement additionnel.
- Contact avec la peau** : Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec de l'eau avant de la laver avec du savon si du savon est disponible. Si l'irritation persiste, consulter un médecin ou hospitaliser.
- Contact avec les yeux** : Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin ou hospitaliser.
- Ingestion** : NE PAS ATTENDRE. Si avalé, ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement médical le plus près pour des traitements supplémentaires. Si un vomissement se produit spontanément, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration.
- Instructions pour le Médecin** : UN TRAITEMENT IMMÉDIAT EST EXTRÊMEMENT IMPORTANT ! La mesure la plus appropriée est le transfert en centre médical et l'administration d'un traitement adéquat incluant éventuellement Le traitement préféré est un transport immédiat vers un centre médical et l'application du traitement approprié, notamment l'administration éventuelle de charbon actif, un lavage gastrique et/ou une aspiration gastrique. Si aucune des suggestions ci-dessus ne sont disponibles immédiatement et si l'on prévoit une attente de plus d'une heure avant d'obtenir les soins médicaux appropriés, il peut s'avérer nécessaire de provoquer des vomissements en utilisant du sirop IPECAC (contre-indiqué si certains signes indiquent une dépression du système nerveux central). Les mesures à prendre doivent être considérées au cas par cas en suivant les conseils d'un spécialiste. D'autres traitements spécifiques peuvent inclure une thérapie à l'éthanol, au fomépizole, un traitement de l'acidose et une hémodialyse. Il

Fiche de Données de Sécurité

est impératif de consulter un spécialiste sans tarder.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.

- Dangers Spécifiques** : Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés.
- Agent extincteur approprié** : Mousse, pulvérisation d'eau ou brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.
- Moyens d'Extinction Déconseillés** : Ne pas utiliser d'eau en jet.
- Équipement de protection pour les pompiers.** : Pour s'approcher d'un feu, dans un lieu confiné, porter un équipement approprié de protection comprenant un appareil respiratoire.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Eviter tout contact en cas de déversement ou de fuite du produit. Pour plus de renseignements sur le choix de l'équipement de protection individuel, se reporter à la section 8 de la fiche technique santé-sécurité. Pour les informations relatives à l'élimination, voir Chapitre 13. Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur.

- Mesures de protection** : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, caniveaux ou rivières en utilisant du sable ou de la terre ou d'autres barrières appropriées.
- Méthodes de Nettoyage.** : Pour les gros déversements liquides (> un baril), transférer par des moyens mécaniques comme un camion-citerne sous vide dans un réservoir de récupération pour récupération ou une élimination sûre. Ne pas nettoyer les résidus avec de l'eau. Retenir comme un déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.
- Pour les petits déversements liquides (< un baril), transférer par des moyens mécaniques dans un container étiqueté et hermétiquement fermé pour la récupération du produit ou une élimination sûre. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer les sols contaminés et l'éliminer sans risques.
- Conseils Supplémentaires** : Prévenir les autorités compétentes si des déversements significatifs ne peuvent être retenus.

Fiche de Données de Sécurité

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions Générales** : En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction locale. Eliminer de manière adéquate tout torchon ou matériau de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie. Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour l'évaluation des risques liés aux conditions locales, afin de faciliter la détermination des contrôles à mettre en place pour garantir une manutention, un stockage et une élimination de ce matériau dans de bonnes conditions de sécurité.
- Manipulation** : Éviter un contact prolongé ou répété avec la peau. Eviter l'inhalation de vapeurs et (ou) de brouillards. Lorsque le produit manipulé est conditionné en fûts, porter des chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation approprié.
- Entreposage** : Conserver le récipient hermétiquement clos dans un endroit frais et correctement ventilé. Utiliser des conteneurs correctement étiquetés et qui peuvent être fermés.
Température de stockage: 0 - 50°C / 32 - 122°F
- Matériaux Recommandés** : Pour les conteneurs ou revêtements de conteneurs, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.
- Matériaux Déconseillés** : Zinc. Eviter tout contact avec des matériaux galvanisés.
- Informations Complémentaires** : Les conteneurs en polyéthylène ne doivent pas être exposés à des températures élevées à cause du risque de déformation possible.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail

Produit	Source	Type	ppm	mg/m3	Notation
Ethylène-glycol	ACGIH	Ceiling [Aérosol.]		100 mg/m3	

- Contrôles de l'Exposition** : Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielle. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques au niveau local. Les mesures appropriées comprennent :
Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air. Quand le matériau est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, le matériau risque davantage de se concentrer dans l'air.
- Équipement de protection individuelle** : L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes nationales recommandées. Vérifier avec les fournisseurs de l'équipement de protection individuelle.
- Protection Respiratoire** : Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation. En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler le produit. Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous

Fiche de Données de Sécurité

- d'un seuil de protection pour la santé sur le lieu de travail, sélectionner un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire. Là où les masques filtrants sont adaptés, sélectionner une combinaison appropriée de masque et de filtre. Sélectionner un filtre adapté à des mélanges de particules / de gaz et vapeurs organiques (Point d'Ébullition > 65 °C) (149°F).
- Protection des Mains** : Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), faits à partir des matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de son utilisation, p. ex., la fréquence et la durée des contacts, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher minutieusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.
- Protection des yeux** : En cas d'éventuelles projections, porter des lunettes de protection ou un écran facial complet.
- Vêtements de Protection** : Normalement, la protection requise pour la peau se limite à l'emploi de vêtements de travail standard.
- Méthodes de Contrôle** : Il peut être requis de surveiller la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le milieu de travail général pour confirmer la conformité avec une LEMT et la convenance des moyens de contrôle de l'exposition. Pour certaines substances, une surveillance biologique peut également se révéler appropriée.
- Contrôles de l'exposition Environnementale** : Minimiser le déversement dans l'environnement. Une évaluation de l'environnement doit être effectuée pour s'assurer de la conformité à la législation locale en matière d'environnement.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : Jaune. Liquide à température ambiante.
Odeur : Caractéristique.
pH : Typique 7,6 - 8,6
Point d'ébullition initial et plage de température d'ébullition : > 129 °C / 264 °F
Point de congélation : Typique -37 °C / -35 °F
Point d'éclair : Données non disponibles
Limites inférieures et supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité : Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

Température d'auto-inflammation	: > 200 °C / 392 °F
Pression de vapeur	: Données non disponibles
Masse volumique	: Typique 1.065 - 1.080 kg/m ³ à 15,6 °C / 60,1 °F
Solubilité dans l'eau	: Complètement Soluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	: Données non disponibles
Viscosité cinématique	: Données non disponibles
Densité de vapeur (air=1)	: Données non disponibles
Vitesse d'évaporation (nBuAc=1)	: Données non disponibles

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	: Stable.
Conditions à Éviter	: Températures extrêmes et lumière solaire directe.
Matières à Éviter	: Agents oxydants forts.
Produits de Décomposition Dangereux	: Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'Évaluation	: L'information fournie est basée sur les données des composants et sur la toxicologie de produits similaires.
Toxicité Orale Aiguë	: Classé nocif par la Commission Européenne. En ce qui concerne la toxicité orale aiguë il y a une différence notable entre les rongeurs et l'homme, ce dernier étant plus sensible que les rongeurs. On estime que la dose mortelle pour l'homme est de 100 millilitres (1/2 verre). On a également montré que ce produit était toxique et potentiellement mortel par ingestion pour le chat et le chien. Une ingestion peut provoquer une somnolence et des étourdissements.
Toxicité Dermique Aiguë Irritation de la Peau	: Estimé modérément toxique: LD50 >2000 mg/kg , Lapin : Peut provoquer une irritation modérée de la peau (mais insuffisante pour classer).
Irritation des Yeux	: Modérément irritant pour les yeux (mais insuffisant pour classer).
Irritation des Voies Respiratoires	: L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut causer une irritation.
Sensibilisation	: Estimé non sensibilisant pour la peau.
Doses Répétées de Toxicité	: Rein: peut provoquer des lésions rénales.
Mutagénicité	: Considéré comme ne présentant pas de risque mutagène.
Cancérogénicité	: Les composants ne sont pas reconnus comme étant associés à des effets cancérogènes.
Toxicité pour l'appareil reproducteur et pour le développement	: Provoque une foetotoxicité chez l'animal ; considéré comme étant secondaire à une toxicité maternelle.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Fiche de Données de Sécurité

Des données écotoxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit. Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits analogues.

- Toxicité Aiguë** : Estimé pratiquement non toxique: LC/EC/IC50 > 100 mg/l (pour les organismes aquatiques)
- Mobilité** : Se dissout dans l'eau. Si le produit pénètre dans le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer la nappe phréatique.
- Persistance / Dégradabilité** : Facilement biodégradable.
- Bioaccumulation** : Estimé non significativement bioaccumulable.
- Autres effets négatifs** : Non considéré comme ayant un potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni de création d'ozone par réaction photochimique ou encore de participer au réchauffement climatique.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS

- Élimination du Produit** : Si possible récupérer ou recycler. Le générateur de déchets est responsable de la détermination de la toxicité et des propriétés physiques du produit généré pour déterminer la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.
- Emballage Souillé** : Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.
- Législation locale** : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Non classé dangereux pour le transport selon le règlement ADR

RID

Non classé dangereux pour le transport selon le règlement RID

ADNR

Non classé dangereux pour le transport selon le règlement ADNR

IMDG

Non classé dangereux pour le transport selon le règlement IMDG

IATA (des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer)

Fiche de Données de Sécurité

Non classé dangereux pour le transport selon le règlement IATA

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Les informations réglementaires fournies ne sont pas détaillées intentionnellement, d'autres réglementations pouvant s'appliquer à ce produit.

Classification CE	:	Nocif.
Symboles CE	:	Xn Nocif.
Phrases de risque CE	:	R22 Nocif en cas d'ingestion.
Conseils de prudence	:	S2 Conserver hors de portée des enfants. S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
EINECS	:	Tous les composants sont répertoriés et/ou sont des polymères exemptés.
TSCA	:	Tous les composants sont répertoriés.
Composants déclencheurs de classification	:	Contient de l'éthylène-glycol. Contient un agent apportant de l'amerture.

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R

R22 Nocif en cas d'ingestion.

Numéro de version de la Fiche de données de sécurité	:	1.0
Fiche de données de sécurité valide à partir du (date)	:	25.03.2010
Révisions de la Fiche de données de sécurité	:	Un trait vertical () dans la marge gauche indique un amendement par rapport à la première version.
Réglementation relative à la fiche de données de sécurité	:	La teneur et le format de cette Fiche de Données de Sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission du 27 juillet 2001, modifiant pour la deuxième fois la directive 91/155/CEE de la Commission.
Distribution de FDS	:	Les informations de ce document pourront être mises à la disposition des clients ou de tout utilisateur du produit.
Avis	:	LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SONT FONDES SUR L'ETAT ACTUEL DE NOS

Fiche de Données de Sécurité

CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT ET ONT POUR OBJET LA DESCRIPTION DU PRODUIT AUX REGARDS DES EXIGENCES DANS LE DOMAINE OU LES DOMAINES DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT. CES RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS CONSTITUER UNE QUELCONQUE GARANTIE DES PROPRIETES SPECIFIQUES DU PRODUIT.